

# Archipel des Scilly – Sud Angleterre

Du 16 juin au 29 juin 2018

Pour commencer la période estivale l'archipel des Scilly et le sud de l'Angleterre n'attendent que nous. Les eaux turquoise, les plages de sable fin, les plantes tropicales, le climat méditerranéen doux... Non, vous ne rêvez pas, les îles Scilly, situées à 48 km de la pointe sud-ouest des Cornouailles, bénéficient d'un micro climat. Cet archipel de 144 petites îles a conservé son charme authentique grâce à ses habitants qui, de génération en génération, la protègent.



L'objectif est la découverte de cet archipel au gré des envies de chacun et des réalités météorologiques.

**ORGANISATEURS** : Dominique Simoni : 06 66 47 40 96 - Michel Zotter : 07 83 97 08 04

**LIEU** : Embarquement à Saint Quay Portrieux samedi 16 juin 2018  
Débarquement : Vendredi 29 juin 2018 → après midi .

**TRANSPORT** : covoiturage à organiser ou tout autre moyen personnel.

## LES INDISPENSABLES

Mettez dans un sac (valise interdite) :

- des chaussures bateau ou des tennis, (si possible des bottes voile), un équipement de pluie (prêt possible)
- vêtements : gants, pulls, bonnet ...etc ...maillot de bain, torchons, casquette, lampe de poche/frontale

**BUDGET** : 510€ par personne

**Ce prix comprend** : la location du bateau et les frais d'organisation.

**Ce prix ne comprend pas** : le transport, l'avitaillement, les taxes de port (à la charge des équipages).

## INSCRIPTION :

Envoyer le **bulletin d'inscription ci-joint** dûment rempli par courrier accompagné du règlement (chèque, virement ...). Cotisation du CIHM à jour. Les inscriptions sont faites suivant leur ordre d'arrivée (cachet de la poste) et règlement.

**Réunion de préparation**: présence souhaitée :

La réunion de préparation sera organisée 1ere semaine de juin .au local 15, rue Gay Lussac, Paris (5e).

**CIHM** : 01 76 24 22 02 (du mardi au jeudi de 14h à 17h) [www.cihm.info](http://www.cihm.info) - email : [associationCIHM@wanadoo.fr](mailto:associationCIHM@wanadoo.fr)

Les organisateurs et les chefs de bord sont des bénévoles, ils ne sont ni des guides, ni des moniteurs, ni des accompagnateurs professionnels. Chaque participant est responsable de sa propre sécurité et doit être assuré (cf. programme du CIHM et charte Voile).

# Archipel des Scilly – Sud Angleterre

Du 16 juin au 29 juin 2018

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### ADHESION CIHM :

Adhérent :

numéro d'adhérent :

Adhésion CIHM

Joindre un chèque séparé à l'ordre du CIHM + Bulletin d'adhésion.

**ASSURANCE :** Je déclare être assuré(e) pour la couverture de l'activité choisie par : (A compléter)

Nom de l'assureur :

N° d'assurance :

**NIVEAU VOILE :** Skipper    Équipier expérimenté    Équipier    Notions    Sans expérience

**TRANSPORT :** Avion :                      Train :

### CONDITIONS GENERALES d'INSCRIPTION.

En validant son bulletin, le participant accepte les conditions générales d'inscription et les règles de fonctionnement de l'activité, décrites dans la charte voile disponible sur le site du CIHM : <http://www.cihm.info> ET EN PARTICULIER, le participant accepte les conditions d'inscription décrites ci-dessous :

- Annulation du fait du participant : Les frais d'annulation s'établissent comme suit :
  - à plus de 2 mois du départ : 15 € .
  - à moins de 2 mois et plus de 1 mois du départ : 50% de l'inscription ou 15 € si un remplaçant est trouvé (et validé).
  - à moins de 1 mois du départ : 100% de l'inscription ou 15 € si un remplaçant est trouvé (et validé).

- Annulation du fait de l'organisation

Si les conditions météo sont mauvaises, la location des bateaux est maintenue, la sortie n'est pas annulée et les participants restent au port, le cas échéant (organisation de manœuvres de port, formation sécurité, navigation,...).

- Caution :

L'équipage du bateau - et donc chaque équipier - est solidaire de la caution versée par CIHM, couvrant l'ensemble des avaries. (Le CIHM limite le risque financier à 15% de la caution en souscrivant une assurance de rachat de franchise). Les pertes de matériels restent à la charge de l'équipage

- Nettoyage du bateau et literie : Sont prévus dans le budget.

### Validation du participant

Nom et prénom :

Adresse:

Tel personnel:

Tel bureau:

E-mail:

Personne à contacter:

N° téléphone:

**Mention : lu et approuvé et la date du jour**

**Signature**

L'organisateur doit confirmer votre participation à la sortie dans un délai de 10 jours. Si vous n'avez pas de confirmation dans ce délai, merci de prévenir l'organisateur.

### **Envoie le bulletin d'adhésion à l'organisateur**

**Mode de règlement : Chèque de 510€ au nom du C.I.H.M.** à adresser aussi à l'organisateur.

Chèque débité un mois avant le départ

**Dominique SIMONI - 27 rue Wurtz 75013 PARIS – Tel : 06 66 47 40 96**

CIHM : 01 76 24 22 02 (du mardi au jeudi de 14h à 17h) [www.cihm.info](http://www.cihm.info) - email : [associationCIHM@wanadoo.fr](mailto:associationCIHM@wanadoo.fr)

Les organisateurs et les chefs de bord sont des bénévoles, ils ne sont ni des guides, ni des moniteurs, ni des accompagnateurs professionnels. Chaque participant est responsable de sa propre sécurité et doit être assuré (cf. programme du CIHM et charte Voile).

**Archipel des Scilly – Sud Angleterre**  
**Du 16 juin au 29 juin 2018**

**CIHM : 01 76 24 22 02 (du mardi au jeudi de 14h à 17h) [www.cihm.info](http://www.cihm.info) - email : [associationCIHM@wanadoo.fr](mailto:associationCIHM@wanadoo.fr)**

Les organisateurs et les chefs de bord sont des bénévoles, ils ne sont ni des guides, ni des moniteurs, ni des accompagnateurs professionnels. Chaque participant est responsable de sa propre sécurité et doit être assuré (cf. programme du CIHM et charte Voile).